

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF N° :414024000016216

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, ainsi que les dispositions de la loi n°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la direction des équipements publics de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale

N°:63/DEP/WA/2025, BOURAOUI AMMAR à EL-HARRACH – Alger reparti en deux lots :

- Lot N° 01 : bloc « N »
- Lot N° 02 : bloc « M »

Qu'à l'issue du jugement des offres, le marché susvisé est attribué provisoirement à l'entreprise :

Pli n°	Entreprise	Montant de l'offre en TTC	Montant corrigé en TTC	Délai D'exécution	Note technique	Observation
15	SARL GURRAH MOHAMED NIF : 180173101006191	50.281.260,00 DA	50.281.260,00 DA	03 Mois	35	MOINS DISANT

Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres auprès des services de la direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de cet avis.
Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger.